

COMMUNIQUÉ CONJOINT

A L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE EFFECTUÉE AU BRÉSIL PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR PATRICE TALON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BRASILIA, LE 23 MAI 2024

À l'invitation du Président de la République fédérative du Brésil, Son Excellence Monsieur Luiz Inácio Lula DA SILVA, le Président de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, a effectué une visite officielle à Brasilia, le 23 mai 2024. Cette visite a marqué une étape décisive pour dynamiser et donner un nouvel élan aux relations bilatérales entre les deux nations, dans l'intérêt mutuel de leurs peuples. Le Bénin et le Brésil, liés par l'histoire et attachés aux valeurs démocratiques et aux droits de l'Homme, aspirent également à promouvoir leur vision commune pour un monde plus juste, un système multilatéral plus représentatif et une diversité culturelle enrichissante, où dominent les règles et principes du droit international ainsi que la défense de la paix et de la sécurité.

À cet égard, ils ont décidé de donner un nouvel élan au partenariat bilatéral pour servir de vecteur à cette vision commune, avec pour piliers essentiels l'agriculture, la formation technique et professionnelle, la culture, le tourisme et le transport aérien, la défense et la sécurité et le financement du développement. Ils aspirent à faire de ce partenariat une vitrine de l'action du Brésil en Afrique et un modèle de coopération Sud-Sud.

Dans la continuité de ces engagements, les deux pays partagent une vision commune sur la nécessité de lutter efficacement contre la pauvreté et le réchauffement climatique, reconnaissant que ces défis requièrent une solidarité internationale accrue et une coopération globale renforcée. A cet égard, le Brésil a invité le Bénin à participer à l'Alliance mondiale contre la faim, une initiative de la Présidence brésilienne du G20, qui a été accueillie favorablement. Le Brésil a renouvelé son invitation au Bénin à adhérer au Communiqué conjoint « Unis pour nos forêts. Les Présidents béninois et brésilien ont ainsi agréé les principes directeurs et les objectifs suivants, en plaçant ces enjeux au cœur de leur agenda stratégique pour assurer une croissance plus forte et un développement durable.

Les actes suivants ont été adoptés à l'occasion de la visite du Président du Bénin, Patrice Talon, au Brésil, le 23 mai 2024 :

Protocole d'amendement À l'accord Sur Les Services Aériens l'accord Sur Les Services Aériens, Signé à Brasilia Le 26 Avril 2018 Entre La République Fédérative Du Brésil Et La République Du Bénin

Memorandum d'entente Entre l'institut Rio Branco Du Ministère Des Relations Extérieures De La République Fédérative Du Brésil Et Le Centre De Perfectionnement Diplomatique Du Ministère Des Affaires Étrangères De La République Du Bénin Pour La Coopération Dans Le Domaine De La Formation Des Diplomates

Toujours dans le cadre de la visite, les actes suivants ont été adoptés entre les entités publiques et privées brésiliennes et béninoises :

Mémorandum d'entente entre le ministère du tourisme, de la culture et des arts de la république du Bénin et le ministère du tourisme de la république fédérative du Brésil relatif à la coopération dans le domaine du tourisme.

Mémorandum d'entente entre le ministère du tourisme, de la culture et des arts de la république du Bénin et le ministère de la culture de la république fédérative du Brésil relatif à la coopération dans les domaines de la culture et des arts

1. Coopération dans le domaine agricole

Les deux Présidents s'entendent sur une agriculture productive à haut rendement pour lutter contre la pauvreté. Reconnaisant le Brésil comme une puissance dans le domaine agricole, ils ont convenu que le Bénin puisse s'appuyer sur l'expérience brésilienne pour accroître son développement agricole. Cette collaboration stratégique se concrétise par la coordination entre l'Institut national de recherche agricole du Bénin (INRAB) et l'Agence brésilienne de Coopération (ABC).

Les deux Présidents décident de mettre en œuvre une coopération stratégique, soutenue par l'Agence Brésilienne de Coopération (ABC), laquelle sera appuyée par une sécurité juridique à long terme qui permettra aux deux pays d'avancer dans le domaine de l'agriculture, mais aussi dans la création conjointe d'un programme bilatéral de coopération pour le développement comprenant des secteurs non traditionnels, innovants et structurants pour l'avenir des relations bilatérales. Il s'agit des secteurs suivants, parmi d'autres qui pourront être identifiés de manière conjointe par les deux gouvernements :

- Amélioration des semences
- Mécanisation des pratiques agricoles
- Encadrement des producteurs et méthodes de production modernes
- Développement d'un système d'assistance technique et de vulgarisation rurale
- Appui à l'enseignement technique pour les écoles agricoles
- Formation professionnelle rurale et agroindustrielle
- Développement de l'aménagement hydroagricole
- Promotion des cultures maraîchères
- Renforcement de la pisciculture
- Échange d'expériences et d'expertise.

Cette stratégie pour le futur des relations bilatérales est mise en œuvre dans le cadre de **l'Accord-cadre de coopération technique et scientifique**, signé et en vigueur depuis 2008. Les Présidents du Bénin et du Brésil ont convenu que le commerce agricole pouvait favoriser le développement des zones rurales dans les deux pays. En outre, le commerce de matériel génétique pourrait contribuer à l'amélioration du cheptel béninois, avec des gains de productivité significatifs grâce aux avancées technologiques réalisées par le Brésil dans ce secteur. Les Présidents ont reconnu que le Brésil pourrait contribuer encore plus à la sécurité alimentaire du peuple béninois à travers le commerce agricole.

2. Coopération dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur

Les Présidents du Bénin et du Brésil s'accordent sur l'importance de renforcer les liens bilatéraux à travers une coopération éducative et culturelle solide et diversifiée, qui profitera à la jeunesse de leurs nations respectives. Leur ambition est de stimuler le développement de partenariats entre les institutions d'enseignement supérieur et centres de formation des deux pays. Le Brésil et le Bénin soulignent les avantages du flux concret d'étudiants béninois vérifié par le programme éducatif brésilien PEC-G. Le Bénin, pour sa part, s'efforcera de soutenir le programme de manière complémentaire, en se concentrant sur les domaines stratégiques pour le pays. Le Brésil souligne son engagement à renforcer les échanges universitaires dans le cadre des programmes éducatifs internationaux, tels que le PEC-G, pour les licences, et le PEC-PG, pour les masters et les doctorats, ainsi que d'autres programmes associés. Cet engagement commun marque un pas important vers la construction d'un avenir partagé fondé sur le savoir, l'innovation et la collaboration interculturelle.

Dans l'optique de renforcer son écosystème éducatif dans les secteurs de la formation professionnelle et de l'innovation, le Bénin et le Brésil ont échangé sur le projet du campus de Sémé City, dans la ville de Ouidah, destiné à devenir un hub d'innovation régional et un moteur de transformation économique du Bénin. Reconnaisant le savoir-faire des entreprises brésiliennes, le Bénin et le Brésil conviennent d'examiner les possibilités de soutien d'institutions pertinentes dans la réalisation de ce projet phare qui pourrait être un symbole visible du partenariat bilatéral Bénin-Brésil.

3. Coopération en matière d'arts, de tourisme, de culture et de transport aérien

Les deux Présidents reconnaissent l'importance de renforcer les liens historiques entre les peuples béninois et brésiliens à travers une coopération dynamique en matière de tourisme, qui répond aux ambitions communes des deux nations. Le gouvernement du Bénin est prêt à offrir des facilités d'investissement aux opérateurs brésiliens pour asseoir une industrie touristique attractive, durable, inclusive et résiliente.

Dans le domaine culturel, les deux Présidents se félicitent de l'accord subsidiaire à l'Accord de coopération technique signé le 13 mars 2009, relatif au projet de "Gestion du patrimoine matériel et immatériel au Bénin", qui enrichira la coopération culturelle.

En matière de transport aérien, les deux Présidents souhaitent réactiver la coopération basée sur l'accord relatif aux services aériens du 26 avril 2018. La récente signature d'un Accord "Open Sky", qui octroie des droits de la septième liberté, est un pas vers la création d'une liaison aérienne directe entre les deux pays. Les deux gouvernements envisagent d'initier cette liaison avant la fin de l'année, consolidant ainsi les fondements pour une collaboration accrue en matière de circulation de personnes et de biens entre les deux pays.

4. Coopération en matière de défense et de sécurité maritime

Les deux Présidents se félicitent de l'accord de coopération signé le 12 avril 2023 entre la République du Bénin et la République fédérative du Brésil dans le domaine militaire. Sur cette base solide, les deux nations souhaitent poursuivre et approfondir leur coopération en matière de défense à long terme. Cela inclut l'élévation du niveau de coopération opérationnelle, notamment à travers le commerce d'équipements, la formation et l'apprentissage, la participation conjointe à des opérations sous mandat des Nations Unies, et l'augmentation des activités communes dans les espaces d'intérêts partagés de l'Atlantique Sud.

Le Brésil et le Bénin reconnaissent les exercices navals brésiliens GUINEX parmi les initiatives de coopération et de formation en partenariat avec les marines des pays du Golfe de Guinée.

5. ZOPACAS

Le Bénin et le Brésil, conscients de l'importance de la sécurité maritime et du développement durable dans la région de l'Atlantique Sud, notamment au sein de la Zone de Paix et de Coopération de l'Atlantique Sud (ZOPACAS), ont convenu de renforcer leur coopération. Les deux pays s'engagent à collaborer étroitement pour lutter contre la piraterie maritime, assurer la sécurité des voies de navigation, et promouvoir la conservation et le développement durable de l'environnement marin. Ils prévoient de renforcer leurs capacités de surveillance maritime, d'échanger des informations et des bonnes pratiques, et de mener des actions conjointes pour garantir la sécurité et la sûreté des activités maritimes dans la région. Face aux défis communs en matière de sécurité maritime, affectant particulièrement la ZOPACAS, les parties expriment leur volonté de renforcer le niveau de coopération en matière de défense, en approfondissant les mécanismes de dialogue entre les ministères de la Défense.

Le Bénin et le Brésil déclarent leur soutien à la proposition de création d'un sanctuaire baleinier dans l'Atlantique Sud, dans le cadre de la Commission baleinière internationale (CIB).

6. Coopération en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée

Conscients de la montée du terrorisme international et du crime organisé, le Bénin et le Brésil soutiennent la création d'un mécanisme permettant aux forces de sécurité des deux pays d'échanger des informations et de lutter efficacement contre ces menaces transnationales. Cette coopération vise à combattre la criminalité transnationale organisée sous ses différentes formes, y compris le trafic de drogue, le trafic d'êtres humains et de migrants et les crimes contre l'environnement, dans un effort conjoint pour assurer la sécurité de leurs peuples.

7. Coopération en matière d'hydrocarbures et d'énergie

Les Présidents béninois et brésilien réaffirment leur engagement à promouvoir une transition énergétique juste et équitable pour les pays du Sud. Ils ont identifié deux initiatives clés pour atteindre cet objectif : premièrement, le dialogue sur le potentiel pétrolier et gazier du Bénin, et deuxièmement, le développement de la production de bioéthanol à partir de résidus agricoles. Le dialogue sur l'industrie des hydrocarbures, se focalisera sur l'exploration et l'exploitation des ressources, visant à stimuler le développement économique du Bénin tout en garantissant une exploitation durable de ces ressources.

En parallèle, le projet de développement du bioéthanol encouragera l'utilisation de résidus agricoles tels que la canne à sucre et le maïs, transformant ces déchets en une source d'énergie renouvelable précieuse. Ce projet soutiendra la sécurité énergétique et stimulera le développement agricole du Bénin, intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement. Ces efforts conjoints des deux nations visent à réaliser des objectifs énergétiques qui non seulement bénéficient économiquement, mais sont également alignés avec les besoins environnementaux des pays en développement.

8. Coopération pour le développement durable

Le Bénin et le Brésil, dans leur engagement pour une transition énergétique, poursuivent leur coopération dans le domaine du développement durable. Cela inclut des projets innovants tels que l'initiative menée par SENAI, le Service National d'Apprentissage Industriel du Brésil, qui prévoit de lancer un projet de scanning des matières premières et sous-produits agricoles au Bénin.

Ces initiatives reflètent l'aspiration des deux nations à collaborer étroitement pour le développement de projets qui non seulement respectent l'environnement, mais contribuent aussi au bien-être économique et social de leurs populations. Ce partenariat souligne l'importance de l'innovation et de la coopération internationale dans la réalisation des objectifs de développement durable.

9. Financement du partenariat pour le développement

Les Présidents béninois et brésilien manifestent leur volonté de coopérer afin d'augmenter le flux commercial dans des domaines identifiés comme prioritaires notamment par le biais d'instruments spécifiques à cet effet.

Les deux Présidents souhaitent renforcer les partenariats réciproques entre entreprises, en favorisant le dialogue entre leurs communautés d'affaires et en réduisant les barrières commerciales.

Le Bénin et le Brésil s'engagent à soutenir les institutions financières béninoises et brésiliennes pour identifier d'éventuels mécanismes de coopération pour appuyer les initiatives d'intérêt mutuel. ▸

Ce mécanisme financier contribuera également à réduire le risque perçu de la destination Bénin et permettra développer de nouveaux liens économiques entre les deux pays.

Les deux Présidents se félicitent de ce que les principaux axes de coopération susmentionnés s'inscrivent dans la stratégie de réduction de la pauvreté et contribueront à l'atténuation des risques climatiques ainsi qu'à une meilleure résilience des populations.

10. Renforcement de l'aide à l'investissement

Les Présidents béninois et brésilien s'engagent à mettre en œuvre des mesures spécifiques d'aide à l'investissement pour attirer et soutenir les investisseurs brésiliens au Bénin. À cet égard, les deux parties ont souligné l'importance de lancer des négociations visant à conclure un accord de coopération et de facilitation des investissements entre le Bénin et le Brésil.

Fait à Brasilia, le 23 mai 2024

Pour le Gouvernement de la
République fédérative du Brésil

Pour le Gouvernement de la
République du Bénin

Mauro VIEIRA
Ministre des Relations extérieures

Olushegun ADJADI BAKARI
Ministre des Affaires étrangères